



Montauban, le 11-06-2015

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 11-06-2015

Section de Tarn-et-Garonne_

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Vous avez convoqué ce jeudi 11 juin 2015 un CTL avec, entre autres, à l'ordre du jour le «compte-rendu du budget 2014 » ainsi que la présentation du budget 2015.

Peut-être qu'avec encore un peu de patience, vous auriez pu convoquer le CTL avec le compte-rendu du budget 2015 et la présentation de celui de 2016 ?

Les élus FO DGFIP ne demandent absolument pas à cogérer mais à pouvoir intervenir en toute connaissance de cause et avant l'engagement des dépenses.

Or :

- vous allez nous présenter un budget déjà bien entamé
- un budget avec encore une nouvelle présentation pour éviter les comparaisons (merci Chorus)
- des documents assez succincts : pas de liste des besoins recensés des postes ou services

Bien sûr, ce budget est en baisse comme **tout** à la DGFIP : les effectifs d'abord, le pouvoir d'achat via le blocage du point d'indice, la prime d'intéressement collectif dont le dispositif disparaît, la baisse des promotions, la formation qui se conjugue maintenant en e-formation, les postes ou services qui fusionnent, se restructurent, disparaissent, le temps d'ouverture au public qui diminue, etc., etc., etc.

Nous ajoutons également qu'au plus haut niveau de notre administration le dialogue social est en baisse...s'il a jamais existé !

Les CTL sont devenus un lieu d'information sur la fosse publique de la DGFIP mais ce n'est pas suffisant pour le gouvernement : la futur loi « Notré » (nouvelle organisation territoriale de la République), que nous ne ferons pas nôtre, fera sauter les statuts et les corps ainsi que les CAP nationales, locales et CTR et CTL.

A ce sujet, nous tenons à vous le déclarer haut et fort : ces instances sont essentielles au niveau national et local et nous sommes opposés à la création de comités techniques régionaux.

La casse des agents de la DGFIP et du service public, donc des citoyens, ne passera pas par nous.

Les élus FO DGFIP

Jean-Michel WISCART

Alexandre AUDOYNAUD

Jean-Pierre MAURIE

1-Bilan de la campagne d'évaluation 2014 (gestion 2013):

2ème année avec le nouveau système : Eden-RH, profil croix, valorisation de 1 mois (50 % des agents) et 2 mois (20 %) et autorité hiérarchique.

7 recours auprès de l'autorité hiérarchique (5 A, 2 B) suivis de 5 en CAPL (4 A, 1 B). Aucun agent n'a saisi la CAPN malgré 2 rejets en CAPL (2 A).

La directrice a confirmé que l'autorité hiérarchique ne disposait d'aucune réserve.

La CAPL avait en réserve 2 fois 1 mois par catégorie.

Les réserves inutilisées à l'issue de la CAPL sont venues abonder les dotations 2015 (restaient 1 mois en B et 2 X 1 mois en C).

Pour 2015, la direction dénombre 7 recours auprès de l'autorité hiérarchique (6 B et 1 C).

2-Bilan de la formation professionnelle 2014 :

Suite à la note de la DG sur la e-formation, des postes informatiques dédiés ont été mis à la disposition des agents afin qu'ils puissent suivre leur module hors de leur poste de travail.

L'analyse de l'activité montre une baisse des exclus de la formation en raison notamment des e-formations « impots.gouv.fr », Chorus-DT (FDD) et Libre Office.

FORCE OUVRIERE a fait remarquer que :

- le nombre de formateurs est en baisse (-11 dont 9 B/C)
- l'absentéisme n'est plus recensé par le CIF de Toulouse
- la e-formation n'est pas la solution à tous les besoins de formation
- le volume de DIF accordés est en baisse
- le nombre de jours de formation/agent est en baisse (4,52 en 2013 contre 3,73 en 2014).

FORCE OUVRIERE a dénoncé le recours excessif à la e-formation et ce malgré des évaluations très négatives. La e-formation c'est : des économies de transport, de formateur et d'absences (plus courtes) mais c'est aussi, hélas, des économies de connaissances pour le service !

3-Plan local de formation 2015 :

Après une présentation succincte par la direction des actions envisagées, FORCE OUVRIERE demande en quoi une e-formation peut être une initiative locale (sur 9 initiatives locales, 5 sont en e-formation) ?

Il s'agit de demandes de e-formation formulées par les agents eux-mêmes.

La direction a précisé également que certaines e-formations ne sont que des préludes aux présentiels (sélection).

FORCE OUVRIERE a également insisté comme l'an dernier sur la nécessité d'améliorer la diffusion des différents stages auprès des agents.

La direction s'est engagée à diffuser copie des propositions de stages, envoyées aux chefs de service, sur les BALF des services concernés par l'action de formation.

Vote pour : 2 FO, 1 CFDT, 1 CGT ; abstention : 2 solidaires.

4-TBVS 2014 :

Comme lors du CHS-CT du 07/04/2015, la Direction nous a présenté les tendances constatées dans l'évolution des indicateurs figurant dans le Tableau de Bord de la Veille Sociale (TBVS).

- Nombre de jours d'arrêt maladie : + 5 % par rapport à 2013 et + 13,8 % par rapport à 2012.

- Congés maladie < à 5 jours : + 9 % par rapport à 2013.

- Nombre de jours mis sur les CET : 4,15 jours par agent en 2014 (+ 26%).

- Nombre de fiches de signalement de violences : 9 (+ 50 %). *Déjà 7 signalements pour l'année 2015 !*

- Nombre d'écrêtements d'horaires variables : - 21 % (62 agents concernés).

FORCE OUVRIERE a demandé qu'un rappel soit fait aux chefs de service concernant les horaires variables. En effet, des collègues nous ont fait part de demandes de leurs chefs de service de régulariser leur débit d'heures par dépôt d'un congé, alors que le plafond de 12h de débit n'était pas dépassé.

La direction a pris note et relaiera.

Rappelons que le plafond de crédit et débit autorisé est de 12h et qu'une récupération d'horaire variable peut être demandée même si on dispose pas du crédit.

5- Compte-rendu du budget 2014 – présentation du budget 2015 :

Pour répondre à notre déclaration, la direction précise qu'en 2015, le BOP est national et qu'il n'est pas obligatoire de le présenter en CTL (pas de vote).

FORCE OUVRIERE rétorque que dans d'autres départements, cette présentation a déjà eu lieu en début d'année.

2014 : montant des dépenses = 1 692 230 €

Les plus gros postes de dépenses sont : locations et charges immobilières (444 175 €), affranchissement (324 627 €), frais de déplacement (195 681 €).

2015 : création d'un BOP national (budget opérationnel de programme), les directions sont des unités opérationnelles.

Changement du référentiel qui est maintenant présenté par nature de dépenses et par activités.

Dotation initiale : 1 608 583 €

Après déduction des loyers d'Albasud (nouvelle charge) la dotation est en baisse de 41 900 €

Participation à la lutte contre le terrorisme : - 20 848 €

Dotation mise à jour : 1 587 735 € mais d'autres amputations sont annoncées.

A noter : réduction de - 0,69 ETPT d'auxiliaires ce qui équivaut à environ 180 jours ouvrés soit près de 9 mois.

Avec moins de transparence, l'administration n'aura plus à se justifier de l'amputation annuelle des crédits ni même de leur utilisation.

6-Questions diverses :

A la demande de FORCE OUVRIERE concernant le devenir des encaissements du SIP de Moissac, suite au départ de la trésorerie SPL de Moissac (qui faisait fonction de caissier), la direction a répondu qu'il y aurait une caisse unique avec le SIE.

Elle a ajouté qu'elle s'est portée volontaire pour une expérimentation DG d'un site sans caisse (espèces) : réponse en attente.

Autre information : le CDFIP de Montauban sera fermé au public du 25 au 30 juin inclus.

Le service BL sera sur le site semaine du 15 juin pour aider les agents dans la préparation du déménagement.

Les élus FO-DGFIP en CTL :

Alexandre AUDOYNAUD, Jean-Pierre MAURIE, Jean-Michel WISCART

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : _____ PRÉNOM : _____

N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____

GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %

AFFECTATION : _____

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à _____ le _____
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu